

# ASSURANCE DE DOMMAGES CORPORELS

MENTION **DROIT DES ASSURANCES**

## ■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la mention Droit des assurances est principalement tourné vers **l'insertion professionnelle**. Le parcours permet aussi de poursuivre en doctorat sur des thèmes de droit des assurances et de la responsabilité, tous les étudiants suivant une initiation à la recherche par la rédaction d'un mémoire. Le contenu pédagogique du parcours, assuré par des spécialistes issus des mondes professionnel et universitaire, doit permettre aux étudiants d'acquérir plusieurs compétences.

La mention tend à **former des cadres juridiques, administratifs, voire commerciaux, pour les sociétés d'assurances et les intermédiaires d'assurance** (grand courtage), que ce soit en assurances de personnes ou en assurances de dommages, pour le particulier ou l'entreprise. Les recruteurs peuvent être également des organismes officiels d'assurance (ACPR), des organisations professionnelles (FFA), voire la presse spécialisée. La mention tend également à conférer une spécialisation « assurance » à des professionnels libéraux (experts, avocats), en activité ou en formation.

## ■ COMPÉTENCES VISÉES

- ▣ Perfectionnement de la capacité de réflexion et d'analyse juridique
- ▣ Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse, contrôle de la conformité)
- ▣ Aptitude à la rédaction d'un travail de synthèse par la préparation d'un mémoire
- ▣ Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance

## ■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le master Droit des assurances s'adresse à toute personne souhaitant exercer des fonctions à dominante juridique, dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « assurances » ou de gestion des risques.

### TYPES D'EMPLOI

- ▣ Agent d'assurance
- ▣ Avocat
- ▣ Courtier en assurance
- ▣ Enseignant-chercheur
- ▣ Expert d'assurance
- ▣ Gestionnaire de patrimoine
- ▣ Juriste d'assurance
- ▣ Magistrat

## CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un **Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent**, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme [monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr), **entre le 25 février et le 24 mars 2025**.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme [monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr) à **partir du 2 juin 2025**.

Pour les parcours sous statut alternant, **la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025**.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à **son inscription au sein de l'établissement d'accueil**.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront **via le portail de candidature e-candidat** de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
<b>UE1 - Cours magistraux obligatoires</b>	<b>12</b>
Droit international privé	
Régimes matrimoniaux	
Sûretés	
Droit de la construction	
<b>UE2 - Cours magistraux optionnels</b>	<b>3</b>
Droit pénal spécial   Copropriété   Histoire de la justice   Histoire du droit privé (au choix)	
<b>UE3 - Ouverture</b>	<b>3</b>
Droit de la preuve et de la prescription	
<b>UE4 - Travaux dirigés</b>	<b>6</b>
Droit de la construction	
Droit international privé   Régimes matrimoniaux   Sûretés   (au choix)	
<b>UE Maîtrise langue étrangère</b>	<b>3</b>
Anglais	
<b>UE libre</b>	<b>3</b>
Entreprises en difficulté	

SEMESTRE 3	
	ECTS
<b>UE1 - Distribution et contrôle de l'assurance</b>	<b>10</b>
Distribution de l'assurance	
Assurances collectives	
Marchés publics de l'assurance	
Contrôles des entreprises et intermédiaires d'assurance	
Prévention et règlement des conflits	
<b>UE2 - Autour du risque</b>	<b>10</b>
Économie de l'assurance	
Réassurance	
Risques émergents	
Digital et protection des données	
Initiation à la gestion des risques	
<b>UE3 - Principaux régimes spéciaux et dommage corporel (hors RC)</b>	<b>10</b>
Risque médical	
Loi Badinter	
Dommage corporel et fonds d'indemnisation et de garantie	
Prestations sociales	
Mise en œuvre de l'indemnisation	

1 SEMESTRE = 30 ECTS

SEMESTRE 2	
	ECTS
<b>UE1 - Cours magistraux obligatoires</b>	<b>12</b>
Successions	
Droit du crédit et surendettement	
Contrat d'assurance	
Acteurs de l'assurance	
<b>UE2 - Cours magistraux optionnels</b>	<b>6</b>
Procédure pénale européenne et internationale   Droit international privé   Gestion locative immobilière   Fiscalité du patrimoine   Libéralités (2 cours au choix)	
<b>UE3 - Travaux dirigés</b>	<b>6</b>
Droit du crédit et du surendettement	
<b>UE Maîtrise langue étrangère</b>	<b>3</b>
Anglais	
<b>UE libre</b>	<b>3</b>
Procédures civiles d'exécution	

SEMESTRE 4	
	ECTS
<b>UE1 - Règlement des sinistres</b>	<b>6</b>
Expertise d'assurance	
Fraude à l'assurance - droit pénal de l'assurance	
Présentation générale des fonds d'indemnisation et de garantie	
Assurance et protection du consommateur	
Protection juridique	
Assurances et garanties obligatoires	
<b>UE2 - Approche internationale et transversale</b>	<b>5</b>
Droit international privé de l'assurance	
Droit européen de l'assurance	
Droit des assurances approfondi	
<b>UE3 - Réparation du dommage corporel</b>	<b>8</b>
Détermination et évaluations des préjudices nés du dommage corporel (expertise médicale, principes de la réparation et nomenclature, évaluation monétaire)	
Recours : assureurs, fonds, tiers payeurs	
<b>UE4 - Anglais de l'assurance</b>	<b>2</b>
Anglais de l'assurance	
<b>UE5 - Recherche - travaux personnels - travail en entreprise</b>	<b>9</b>
Mémoire : rédaction et soutenance	
Évaluation en entreprise	
Rapport de stage / d'alternance	

## CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT  
Institut des Assurances de Lyon

📍 50 avenue Tony Garnier | Lyon 7<sup>e</sup>

📞 04 26 31 88 07 (1<sup>ère</sup> année)

📞 04 78 78 70 60 (2<sup>e</sup> année)

RESPONSABLE

Stéphanie PORCHY-SIMON

✉ [stephanie.porchy-simon@univ-lyon3.fr](mailto:stephanie.porchy-simon@univ-lyon3.fr)

Les enseignements délivrés en première année de master visent à assurer un socle commun de connaissance en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention.

### UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

## DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → [cido@univ-lyon3.fr](mailto:cido@univ-lyon3.fr)
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → [baip@univ-lyon3.fr](mailto:baip@univ-lyon3.fr)

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

### ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

[WWW.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)